

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LES RECHERCHES EN ITALIE

VENREDI 26 FEVRIER 2010

LOCAL DES PIEMONTAIS DANS LE MONDE - 39 rue Richelmi – Nice

Présents : 16 adhérents, dont 2 également membre des Piémontais, et M. Robert Verdoïa Président des Piémontais.

Cette réunion s'est déroulée pour la 1^{ère} fois dans les locaux des Piémontais dans le monde, qui nous ont prêté leur local pour l'occasion, réunion à laquelle ils étaient conviés, mais peu ont participé. Nous remercions vivement Robert Verdoïa pour cet accueil.

JP Urago présente l'association des Piémontais, ses buts, ses activités. M. Verdoïa complète le portrait en précisant le désir qu'ils ont d'amener un nouveau souffle à l'association et de nouveaux adhérents éventuellement, en s'associant à des activités comme la généalogie, certains membres étant désireux d'en savoir plus sur leurs origines. Il est rappelé le problème récurrent des recherches en Italie : la généalogie est synonyme de recherche d'héritages, de terres et d'éventuel retour au pays pour des millions d'immigrés et descendants d'immigrés, ce que le gouvernement ne souhaite pas. M. Verdoïa ayant été contacté dans ce but par des argentins d'origine italienne, comprends maintenant bien la problématique. Il ne faut donc pas parler de généalogie mais de recherche sur l'histoire de sa famille, et parfois insister sur le fait que nous n'avons pas l'intention de revenir sur les terres de nos ancêtres pour d'autres raisons que le tourisme, sans quoi nous trouvons porte close à nos recherches.

Nous expliquons également à M. Verdoïa qu'en l'absence de relevés systématiques et de numérisations d'actes, comme il est fait en France et dans les Alpes-Maritimes plus précisément depuis de nombreuses années, il est difficile de faire des recherches à distance, les transmissions d'actes par courrier restant difficiles en Italie, bien que pas impossible, il faut être patient ! Il vaut mieux se rendre sur place, en trouvant, tant que possible, des contacts locaux qui pourront nous introduire auprès de la mairie, de la paroisse, ou de l'évêché, afin d'entreprendre nos recherches et accéder aux documents parfois non communiqués (malgré une loi de communication des archives qui semble ne pas être appliquée). Annie Frediani fait remarquer qu'il arrive parfois que du jour au lendemain les avis changent, un jour elle a pu numériser des actes, le lendemain le curé avait probablement reçu l'ordre de l'évêché de ne plus rendre les photos possibles. Il n'y a pas de règles, c'est de l'ordre de l'humain et du contact que l'on peut avoir et entretenir avec les personnes, d'où l'importance d'entrer en contact avec des locaux. L'association des Piémontais pourra certainement nous aider pour cela, grâce à leurs contacts sur place dans cette région. Il est fait remarquer que l'association des Piémontais n'est pas la seule association culturelle italienne à Nice, il y a également une association sicilienne, napolitaine et de Città di castello. Ce que nous mettons en place avec les piémontais, pourra certainement être fait avec d'autres régions par la suite.

Nous informons les personnes présentes que des contacts ont été pris avec une association italienne de généalogie, Nostre Origine, qui tente d'organiser la création d'une base de données italienne. Leur congrès prévu en 2011 à Turin a du être annulé pour des raisons logistiques. Ils organisent une conférence sur le sujet le 8 mai à Biella dans le Piémont. Une délégation de l'Agam devrait s'y rendre. M. Verdoïa fait remarquer qu'il connaît un des membres de cette association, qui écrit des livres sur l'émigration italienne, les patronymes italiens, ... et nous essayerons de le rencontrer lors d'un prochain passage sur la Côte où il vient régulièrement.

<http://www.nostreorigini.org/>

<http://www.archivipopolazione.com/home.php>

Le consulat d'Italie de Nice est également une piste de recherche pour les actes de naissance, mariage et décès de ressortissants italiens que l'on ne trouverait pas dans l'état civil ou les registres paroissiaux français. Cependant il n'est, à notre connaissance, pas possible d'avoir accès à ces documents et les demandes d'actes restent parfois vaines, nous ne savons donc pas si la raison est que l'événement n'a pas eu lieu en France ou si c'est parce qu'il n'est pas enregistré au consulat.

Quelques liens intéressants :

- Tout pour les recherches généalogiques en Italie : <http://www.tuttogenealogia.it/index.php>
- Des bases de patronymes : <http://www.geneall.net/F/>
- Les naturalisations : demandes de dossiers : http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr/chan/chan/pdf/caran/24_naturalisations.pdf

- Ministère de la culture : <http://www.beniculturali.it/archivi.html>
- Les archives d'Etat : <http://www.archivi-sias.it/index.asp>
- Une base de données pour Frioul <http://www.friulinprin.beniculturali.it/ita/WebAsud/>
<http://www.friulinprin.beniculturali.it/ita/progetto.html>
- Une pour la Lombardie (sur inscription) <http://ricerchefamiliari.lombardinelmondo.org/>
- Et d'autres encore, de nombreux sites utiles sont recensés, dont des mises en lignes de registres :
: <http://www.cadeaux.com/v4/forums/recherches-genealogiques-tous-les-sites-associations-necessaires-pour-vos-recherches-t1213520-format1.html> :

Après ces diverses informations et « astuces » sur les recherches en Italie, un tour de table est fait.

Henri Berio explique qu'il se sert beaucoup des yahoogroupes Italie et autre pour avoir des informations et faire sa généalogie. Il a contacté des gens en Italie, dans le village des ancêtres de sa femme. Une seule personne lui a répondu. Il doit se rendre à Imperia pour aller chercher des actes qu'il a demandé et qui tardent à arriver par voie postale. Il a essayé d'envoyer de l'argent mais on lui répond que l'argent n'est pas arrivé. Dans les diocèses, lorsqu'il fait des demandes, sans pouvoir être plus précis au niveau de la date, on l'oriente vers des généalogistes professionnels.

Anny Chiamisa a reçu par mail l'acte d'abandon d'un de ses ancêtres, trouvé sur internet sur les archives de Perugia. Il faut prendre le temps de regarder ces sites internet car il y a beaucoup de documents intéressants de recensés et pour lesquels il est ensuite possible de demander transmission de la numérisation. Pour trouver les adresses des archives : dans un moteur de recherche taper *archivio di* + nom de la commune. Il y a également ce site : <http://www.archivi-sias.it/index.asp> Elle fait également des recherches sur les naturalisations, certains dossiers peuvent être consultés aux Archives départementales.

Stéphanie Rayer précise que ces dossiers peuvent être très intéressants mais qu'ils ne sont pas systématiques, car pour les Italiens qui ont fait parti des grandes vagues de naturalisation à certaines époque, il n'y a aucun dossier aux AD. Elle n'a pas essayé de consulter les dossiers des archives nationales à ce sujet pour son grand-père.

Il est également rappelé que l'AGAM possède le Cdrom des naturalisations de 1900 à 1960. Ce CD-rom contient la liste des personnes ayant changé de nationalité entre 1900 et 1960, soit en accordant la nationalité française, soit en la réintégrant, soit en la répudiant, soit en la perdant ou soit par effet collectif. Chaque fiche comprend le nom de naturalisations, le nom de naissance ou le prénom, la date de naissance, le lieu d'origine, le type et la date de naturalisation, ainsi que le numéro de référence. Il n'est pas réservé qu'aux ressortissants italiens et est valable pour toute la France. Si vous souhaitez en savoir plus, avoir des références, contactez Stéphanie Rayer.

Lors de recherches d'actes paroissiaux, avant de se rendre à l'évêché, les contacter afin de savoir s'ils ont les archives de la paroisse qui nous intéresse. <http://www.webdiocesi.chiesacattolica.it/> ou <http://www.chiesacattolica.it/ccl2009/index.html>

Irène Corino a des problèmes d'homonymes. Elle a demandé des actes en Italie, mais plusieurs homonymes lui sont proposés, et sans informations complémentaires il est difficile de savoir si l'on a à faire aux bons. Elle est actuellement bloquée.

MP Jeancard Coast fais des recherches sur Albenga et signale qu'elle y a des Bério en 1750. Henri Berio est intéressé mais ne remonte pas encore jusque là. Elle précise que certains Berio sont devenus Beri au fil du temps, qu'il existe un corsaire se nommant Berio. Elle fait également des recherches sur les Gismondi, à Onéglià. Elle propose de se regrouper pour aller aux archives diocésaines d'Albenga un vendredi. Il faut prendre rendez-vous.

Colette Hammerer cherche une sépulture Valfré vers Turin, mais ne l'a pas trouvé sur le site internet des cimetières de Turin.

Bruno Kohlhuber suggère le site www.infobel.com, annuaire téléphonique international qui permet de trouver des coordonnées d'organismes à l'étranger et également des personnes portant le même patronyme qu'il est ainsi possible de contacter.

Jean Lenchantin de Gubernatis cherche à savoir comment les Lenchantin sont devenus De Gubernatis. Annie Frediani lui conseille de regarder dans les actes notariés aux archives départementales s'il n'est pas question d'un héritage à un moment donné qui expliquerait la fusion des deux patronymes.

Robert Verdoïa : sa famille étaient originaire de Biella, dans le Piémont.

Antoine Sant fait des recherches sur San Pietro Montegrosso et Grana.

Renée Pincenati s'est rendue en Italie, elle ne retrouve plus dans certains cimetières, des tombes susceptibles de l'intéresser qui ont disparu depuis sa visite précédente. Elle est également confrontée au problème des homonymes, sur le patronyme Degioani. Elle a contacté le consulat pour des actes de mariage entre 1902 et 1906, sans résultat.

Après quelques échanges divers entre participants, faute de temps, le tour de table ne peut se terminer. Gilberte Bianchini, Annie Frediani, Bruno Kohlhuber, Marc Cotteret, Marc Ugolini, JP Urago et Stéphanie Rayer ne peuvent donc prendre la parole à leur tour.

Rappelons que Stéphanie Rayer centralise dans une base de données les listes éclairs des membres de l'Agam qui ont des ancêtres italiens, cette liste détaillée est disponible dans la rubrique fichiers du yahoogroupe (sur lequel il faut être inscrit et définir un profil pour consulter les documents). La liste plus succincte est mise sur le site internet de l'agam www.agam-06.org dans la rubrique « Tableau de cousinage ». Un modèle de lettres en italien et exemple de présentation de liste éclairs sont distribués. Ces documents sont également téléchargeables sur le yahoogroupe. <http://fr.groups.yahoo.com/group/agam-06/>

La séance est levée à 17h15.

La prochaine réunion du groupe se fera en juin (lieu non défini), si des informations intéressantes sont à communiquer.